



Damien Cand
Avocat associé

Langues: français, anglais
Tél. +41 22 702 19 00
Fax +41 22 702 19 10
dcand@gdlaw.com

Domaines de compétence

Sociétés
Contrats et transactions
Banque et finance
FinTech et RegTech
Contentieux
Insolvabilité

Damien Cand exerce son activité professionnelle principalement dans les domaines du droit des sociétés et du droit des contrats. Il conseille notamment les clients dans des opérations de fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises, tant sur un plan national qu'international.

Damien Cand est actif en matière de droit bancaire et de législation sur le blanchiment d'argent et voue un intérêt particulier aux Fin Tech et RegTech.

Il représente régulièrement les clients, tant sociétés que personnes privées, dans la résolution de litiges privés et commerciaux et conseille également la clientèle commerciale en matière d'insolvabilité.

Formation

- Licence en droit, Université de Lausanne, 1997
- Brevet d'avocat, Vaud, 2002

Expérience professionnelle

- Consultant juridique, PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, 1997-2000
- Collaborateur au sein d'une étude de droit des affaires, Lausanne, 2002-2003
- Collaborateur, Gillioz Dorsaz & Associés, 2004-2011
- Associé, Gillioz Dorsaz & Associés, dès 2012

Associations professionnelles

- Ordre des avocats de Genève (ODA)